

Maître Julie COUTURIER, membre de JCD Avocats,
Société d'Avocats au Barreau de PARIS
demeurant à Paris 8^{ème} - 81 rue de Monceau - **T. 01.56.59.29.59**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, 1 Parvis du Tribunal - 75589 Paris Cedex 17

L'adjudication aura lieu le JEUDI 9 JANVIER 2025 à 14 H

Aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis à Paris 20^{ème}, 12 bis rue Boyer, représenté par son syndic en exercice la société Syndic Gestion Active (SGA), Eco Administrateur, société par action simplifiée à associé unique au capital de 10.000 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 529.459.794 ayant son siège social sis 8 avenue Duval le Camus – BP 90079 - 92216 Saint-Cloud Cedex, agissant poursuites et diligences de ses représentants domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat constitué **M^e Julie COUTURIER, membre de JCD Avocats, Avocat au Barreau de PARIS**

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A PARIS 20^{ème} - 12 bis rue Boyer

Cadastrés section CC n° 88 « 5 VC AO 20 » pour 1 a 67 ca

LOT N° 8 : Au 2^{ème} étage, porte droite, **UN APPARTEMENT - Type T2.** Et les 70/910^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble ; Et les 82/1.000^{èmes} des parties communes du bâtiment A ;

Surface Loi Carrez : 28,34 m²

LOT N° 18 : Au sous-sol, **UNE CAVE.** Et les 7/910^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble ; Et les 8/1.000^{èmes} des parties communes du bâtiment A ;

LE BIEN EST LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

Le lot n°8 est actuellement réuni avec le lot n°25 appartenant au syndicat des copropriétaires créé en suite de l'annexion de parties communes. Ce lot 25 devra faire l'objet d'une acquisition ou d'une restitution au syndicat des copropriétaires. Les plans sont annexés au cahier des conditions de vente.

MISE à PRIX : 100.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix soit 10 000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de PARIS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à PARIS, le 12 novembre 2024 signé, **M^e Julie COUTURIER, Avocat au Barreau de PARIS**

RENSEIGNEMENTS : **M^e Julie COUTURIER membre de JCD Avocats, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T. 01.56.59.29.59 de 10h à 12h.** Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS N° RG 24/00223, et en copie au Cabinet de Maître J. COUTURIER.

Renseignements sur sites Internet : **www.avocats-ventes.com et www.licitor.com**

VISITE SUR PLACE LE : 6 JANVIER 2025 DE 11 H À 12 H